



Secrétariat

IC/Genève/2005/49
19 octobre 2005

CIRCULAIRE N°. 49

Objet : Systeme de diffusion de messages sonores

1. L'ONUG a décidé d'installer dans l'ensemble des bâtiments du Palais des Nations un système de diffusion de messages sonores.
2. Celui-ci permettra à la Section de la sécurité et de la sûreté de communiquer à tout moment aux occupants du Palais des Nations toute information lui paraissant utile pour notre sécurité.
3. Les occupants du Palais des Nations recevront les messages soit par leur téléphone, soit par haut-parleurs.
4. Pour cela,
 - Certains téléphones d'anciennes générations seront remplacés par un nouveau modèle.
 - Des haut-parleurs seront installés dans les zones communes (couloirs, halls, cafétéria, etc.) ; le déploiement des haut-parleurs débutera par l'installation de haut-parleurs dans deux zones test (4^{ème} et 5^{ème} étage du bâtiment E) à partir du 20 octobre 2005, puis sera étendu à l'ensemble du Palais des Nations.
5. Le projet d'installation du système de diffusion de messages sonores est piloté par Monsieur Pierre Sola, chef du groupe des télécommunications, téléphone 720 00, qui répondra à toute demande d'information complémentaire.

L'Administrateur chargé de la
Division de l'administration
(Signé) Hany **Abdel-Aziz**